



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
Nombre de conseillers municipaux présents : **19**
Nombre de votes contre : **0**
Nombre d'abstentions : **0**
Nombre de votes pour : **25**
Nombre de suffrages exprimés : **25**

Date de convocation du Conseil Municipal le 23 mai 2023

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Maëli DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX et Benoît COQUAND.

Absents excusés :

Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Christian DUMAS,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Éric SIGURE, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Delphine GUY, ayant donné son pouvoir à Estelle MARCUARD,
Sandrine RIGAUX, ayant donné pouvoir à Guillem LEROUX,
Laetitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND.

Absents :

Michel PIRES,
Philippe MAUGUIN,
Thierry GOMES,
Aurore MARTIN.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **19h46**

Secrétaire : **Maëli DIONG**

FINANCES

DL.23.046 – Mutualisation des achats – ajouts de familles d'achat à la convention de groupement de commandes pluriannuelles passées entre Orléans Métropole, le C.C.A.S d'Orléans et les communes de la métropole.

Christian DUMAS expose :

Le conseil municipal, par délibération du 15 mars 2020, a approuvé une convention de groupement de commandes entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la métropole dont la liste des familles à mutualiser est approuvée chaque année.

Pour 2023, il est proposé d'ajouter les familles d'achat suivantes :

Intitulé Famille	Coordonnateur
FOURNITURE D'UN SERVICE D'IMPRESSION ET DE REPRODUCTION DE PROXIMITE	Orléans Métropole
SERVICES TELECOM VOIX MOBILITE ET INTERNET	Orléans Métropole
PRESTATION INFORMATIQUE ASSISTANCE AUX UTILISATEURS ET DE MANTENANCE DES POSTES	Orléans Métropole
ACQUISITION, MAINTENANCE ET MISE EN OEUVRE D'UNE SOLUTION DE GESTION DES PROCES VERBAUX ELECTRONIQUES	Orléans Métropole

Ceci exposé,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la convention de groupement de commandes en application de la délibération du 13 février 2018,

Après présentation en Commission Générale du 15 mai 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de :

- Approuver l'ajout de ces familles d'achat suscitées à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole,
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents,
- Imputer les dépenses sur les crédits inscrits aux différents budgets de l'exercice 2023 (frais liés à la procédure et à l'exécution du marché)

Informations complémentaires concernant ces adhésions :

Intitulé Famille	Coordonnateur
FOURNITURE D'UN SERVICE D'IMPRESSION ET DE REPRODUCTION DE PROXIMITE	Notre marché local se termine en mars 2024. L'adhésion au groupement permettrait de bénéficier de leur tarification massifiée. Une économie de 16% est envisagée Dépenses annuelle location : 10500 € TTC / an Dépenses annuelles maintenance : 9 000€ TTC / an
SERVICES TELECOM VOIX MOBILITE ET INTERNET	Actuellement adhérent à ce groupement. Ce marché concerne l'abonnement internet, les téléphones fixes (appareils, abonnement et communication), les téléphones portables (appareils, abonnement et communication). Le coordonnateur a pris note que nous souhaitons (pour la partie téléphonie mobile) faire une séparation entre les achats des mobiles et les achats de forfait. Dépense annuelle estimée : 19500 €TTC
PRESTATION INFORMATIQUE ASSISTANCE AUX UTILISATEURS ET DE MANTENANCE DES POSTES	Actuellement adhérent à ce groupement. Ce marché est utile pour l'assistance auprès des agents/utilisateurs en cas de problème informatique Dépense annuelle estimée : 6500 €TTC
ACQUISITION, MAINTENANCE ET MISE EN OEUVRE D'UNE SOLUTION DE GESTION DES PROCES VERBAUX ELECTRONIQUES	Actuellement adhérent à ce groupement. Après avis d'Etienne LEFEBVRE, celui-ci souhaite continuer ce marché en groupement. Le logiciel a été installé en 2019 et 2020 et la maintenance est indispensable. Dépense annuelle estimée : 1000 €TTC

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **30 MAI 2023**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le : **05 JUIN 2023**

Notification le : **05 JUIN 2023**



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_23_046
Objet :	Mutualisation des achats – ajouts de familles d'achat à la convention de groupement de commandes pluriannuelles passées entre Orléans Métropole, le C.C.A.S d'Orléans et les communes
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-05-30 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.7 - Actes speciaux et divers
Identifiant unique :	045-214501694-20230530-DL_23_046-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20230530-DL_23_046-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DL.23.046 - FIN - Mutualisation achats – ajouts familles achat à convention groupement cdes pluriannuelles passées entre OM, CCAS Orléans et communes métropole.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20230530-DL_23_046-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	308.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 juin 2023 à 10h40min16s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 juin 2023 à 12h10min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 juin 2023 à 12h21min20s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 juin 2023 à 12h21min27s	Reçu par le MI le 2023-06-02